

jonctions

PAROLE A LA JEUNESSE
C'EST LA REPRISE DU CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES !



QUESTIONS ?
? RÉPONSES ?

La Mairie répond à vos questions P20

Le magazine d'infos de la ville de La Bouilladisse

N°133 NOVEMBRE 2021

www.ville-bouilladisse.com



SOMMAIRE ÉDITO

INFOS TRAVAUX

Voirie et aménagements	p.3
Travaux transition écologique	p.5

FINANCES LOCALES

Budget de La Bouilladisse	p.6
---------------------------	-----

SENIORS

La crise sanitaire racontée par les directrices des Jardins d'Anthéna	p.7
Le CCAS de La Bouilladisse pour la vaccination de nos seniors	p.7

VIE ASSOCIATIVE

Guide des associations	p.8
Retour en images forum associations	p.10

AMÉNAGEMENT

Projet MEGER	p.11
Quand le PLU va devenir PLUi	p.12

L'ACTU

STOP au stationnement sauvage	p.13
Améliorer votre habitat	p.13
Bienvenue au nouveau curée	p.13
Hommage	p.13

CITOYENNETÉ

Parole à la Jeunesse	p.14
Démocratie participative	p.15
Une boîte à dons sur la commune	p.16
Concours Crèche	p.16
Une boîte à livres Ecole des Hameaux	p.16

D'HIER À AUJOURD'HUI

Petites histoires des terrains SNCF	p.17
-------------------------------------	------

ÉTAT CIVIL

	p.19
--	------

INFOS PRATIQUES

	p.19
--	------

EXPRESSIONS LIBRES

	p.19
--	------

LA MAIRIE RÉPOND A VOS QUESTIONS

	p.20
--	------

Le magazine d'information municipale de La Bouilladisse

Imprimé à 3 000 exemplaires



Conception : BBS Communication - 16, avenue Saint Antoine - 13015 Marseille - 06 46 42 88 14
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : José MORALES, Maire de La Bouilladisse

Contact : SERVICE COMMUNICATION - Tél. 04 42 62 97 08

E-mail : communication@ville-bouilladisse.com

Photos : Mairie de La Bouilladisse

Distribution : ville de La Bouilladisse

Tous les textes et photographies sont placés sous copyright Mairie de La Bouilladisse.
L'envoi de textes ou photos implique l'accord des auteurs et modèles
pour une reproduction libre de tous droits.
Jonctions est téléchargeable en PDF sur www.ville-bouilladisse.com



**Chères Bouilladissiennes,
Chers Bouilladissiens,**

Voilà dix-huit mois que le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions. Dans une période si particulière marquée par la crise sanitaire, la majorité municipale et les services de la ville, se sont mobilisés afin d'adapter les réponses publiques à ces nouvelles conditions et mettre en place notre programme pour le mandat que vous nous avez confié.

Ce sont les politiques publiques locales, que nous mettons en œuvre, qui définissent la qualité de vie dans notre village, et ce dans le respect des équilibres budgétaires contraints. Les services de la ville ont su s'adapter à une nouvelle organisation que l'on souhaite plus efficiente. Aujourd'hui, ces efforts nous permettent de retrouver des marges de manœuvre pour agir dans le respect de nos engagements.

Pour les 24 élus de la majorité, le cadre de vie c'est la préservation de notre patrimoine, les politiques sociales, familiales, sportives et culturelles décidées, les investissements actuels pour les travaux de sécurisation de la voirie, notre engagement pour la transition écologique, et la défense de nos intérêts dans une gigantesque Métropole.

Une Métropole qui doit se réinventer, certes, mais qui semble s'adapter aux besoins de nos déplacements d'aujourd'hui et de demain. Même si un long chemin reste à parcourir pour une coopération métropolitaine plus efficace au service de territoires solidaires et cohérents, j'ai des raisons d'être optimiste pour le projet que nous défendons depuis des années : la création d'un mode de transport doux sur la voie de Valdonne.

En tout état de cause, sachez que tous les élus de la majorité municipale accompagnés des services municipaux sont mobilisés pour œuvrer au service des Bouilladissiens et des Bouilladissiennes avec enthousiasme et pragmatisme.

Bonne lecture.

José MORALES

Maire de La Bouilladisse

INFOS TRAVAUX

Voirie et aménagements



Travaux de réfection de la voirie avenue Jacques Santucci, des trottoirs et réfection du parking de La Poste - Coût : 85 000 € (subvention CD13 70%)



Travaux de réfection de la voirie chemin des Marcellines
Coût : 110 000 € (subvention CD13 50%)

Travaux de réfection de la voirie, création d'un pluvial et modernisation de l'éclairage public chemin de Coutran - Coût : 145 000 € (subvention CD13 50%)



Travaux de réfection de la voirie Ancien chemin d'Aix
Coût : 85 000 € (subvention CD13 50%)

Lancement de la dernière tranche de travaux de voirie chemin des Playes (partie haute et partie basse) - Coût : 98 000 € (subvention CD13 50 %)



Sécurisation de l'intersection avenue Marcel Long/RD96, agrandissement et mise en accessibilité du trottoir - Coût : 17 000 € (subvention CD13 50%)

Sécurisation de la voirie à proximité des écoles avec de la signalisation horizontale
Coût : 20 000 € (subvention CD13 70%)



Création d'un quai accessible dédié au transport scolaire à l'école des Hameaux (financement Métropole)

Travaux de rénovation, de mise en sécurité et aménagement paysager du parking + travaux de la voirie – Coût : 122 500 € (subvention CD13 50%)



Rénovation et mise en accessibilité de l'arrêt de bus de « L'oratoire » (financement Métropole)



Rénovation et mise en accessibilité de l'arrêt de bus des Roquettes (financement Métropole). **Création d'un trottoir** – Coût : 28 000 € (subvention CD13 50%)



Création d'un arrêt de bus chemin des Playes (financement Métropole)



Réfection du parking des Roquettes et mise en sécurité de l'arrêt de bus sur le parking (financement Métropole)



Pose d'un défibrillateur DAE à l'école Isidore Gautier – Coût : 1500 €.

La commune dispose de 7 défibrillateurs (Ecole des Hameaux – Ecole Paul Eluard – Maternelle Isidore Gautier – Crèche – Tennis – Plateau sportif – Place de la Mairie)



Mise en accessibilité de l'arrêt de bus à proximité de Médiatur (financement Métropole)

TRAVAUX

en faveur de la transition écologique



Remplacement des menuiseries à l'école Isidore Gautier et la crèche
Coût : 86 000 € (subvention CD13 70%)



Rénovation et réaménagement des services techniques de la ville
Coût : 81 000 € (subvention CD13 70 %)



Rénovation et modernisation de l'éclairage public (technologie LED) sur la RD96
Coût : 42 000 € (subvention CD13 70%).

Biodiversité, sécurité... L'éclairage public dans nos villages est aujourd'hui au carrefour de plusieurs enjeux.

À l'heure où la question des économies d'énergie se pose dans chaque décision de politique publique, les éclairages intenses, surabondants et énergivores de nos villes et villages ne doivent-ils pas être repensés ?



Installation de 4 bornes de recharges publiques pour véhicules électriques sur le parking du bouldrome en partenariat avec la Métropole « mobilité ».

Afin d'accompagner le développement de la mobilité électrique et de favoriser l'amélioration de la qualité de l'air, la ville de La Bouilladisse en partenariat avec le réseau « larecharge » de la Métropole, installe des bornes de recharges universelles sur le territoire communal. Ces bornes sont accessibles à tous 7j/7 et 24h/24, particuliers et professionnels, et sont compatibles avec tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Complémentaire de la recharge privative à son domicile ou sur son lieu de travail, la recharge publique sur voirie permet à l'utilisateur d'une voiture électrique de récupérer tout ou partie de l'autonomie de sa batterie, le temps d'une course, d'un rendez-vous ou d'un repas...

Tout savoir sur l'abonnement et les tarifs sur :
www.lepilote.com



Remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur au Centre Culturel - Coût : 20 000 €.

La ville engage sa transition énergétique. En 2 ans la commune a remplacé 2 anciennes chaudières fioul très énergivores (école de musique et centre culturel) et a installé une pompe à chaleur à la crèche (coût : 5 600 € - Subvention CD13 70 %).

Diagnostics énergétiques en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) effectués à l'école des Hameaux, à la crèche et au centre aéré.

L'ALEC est une association, dont le projet est d'accompagner les territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur l'ensemble des enjeux de la transition énergétique. Elle intervient dans un cadre d'appui aux politiques publiques énergie-climat.

Dans le cadre d'une convention avec la ville de La Bouilladisse, L'ALEC propose à la Municipalité d'œuvrer sur son territoire, à travers deux grands volets :

- Accompagnement des habitants dans la mise en œuvre de projet de rénovation énergétique de leur habitat
- Accompagnement de la politique énergie-climat communale et réalisation des bilans énergétiques de tous les bâtiments publics.

TELEX

La ville de La Bouilladisse
soutient officiellement
l'association Actions Communes
Propres autour de 4 axes :



- 1/ Le ramassage des mégots
- 2/ La problématique des cartons d'emballage
- 3/ La signalétique contre les dépôts sauvages
- 4/ Les actions de sensibilisation dans les écoles et sur le terrain

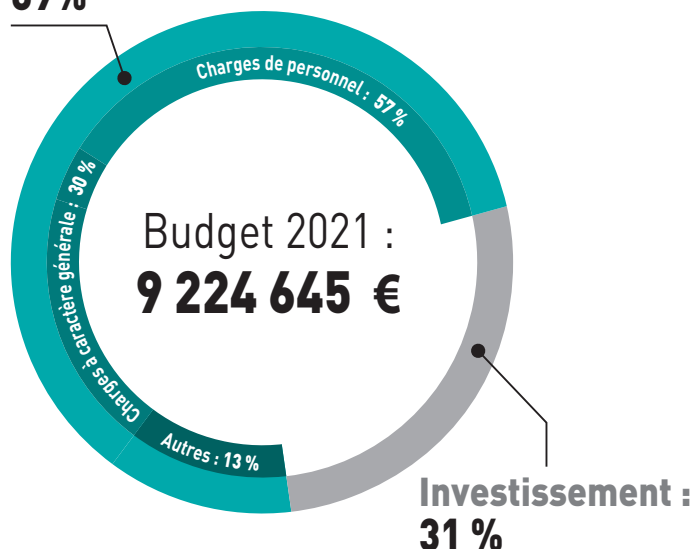
Budget de La Bouilladisse

Le budget est un document prévisionnel des recettes et des dépenses de l'année à venir. Le compte administratif, lui, est un résultat des comptes de l'année écoulée.

Le budget municipal se décompose en deux sections, l'une intégrant le fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, charges de personnel, gestion courante, fournitures, fluides dédiés au fonctionnement des bâtiments, dépenses de projets et d'événements de la commune, subventions aux associations) et l'autre l'investissement (construction, entretien et maintenance des infrastructures de La Bouilladisse).

Fonctionnement :

69%



La problématique du budget 2021

La Bouilladisse a le plaisir d'accueillir chaque année de nouveaux habitants qui construisent de nouvelles habitations, utilisent en nombre croissant les routes, les équipements publics sportifs et culturels mais l'Etat n'en tire pas les conséquences et maintient depuis 2013 les dotations versées sans en tenir compte. Ramené en proportion d'habitants, d'équipements et de services offerts, cela conduit à constater une situation comme si l'Etat avait procédé à une baisse équivalente de 40 % des dotations.

Pendant ce temps-là, comme chacun le constate dans sa vie quotidienne, tout augmente et la commune doit également supporter la hausse du coût de l'ensemble de ses achats.

Des charges en hausse, des ressources en proportion qui nous ont été amputées, voilà les éléments avec lesquels il faut composer un budget auquel il convient de rajouter la dose d'incertitude et de surcoût liée à la gestion de la pandémie.

Comme la municipalité s'y est engagée, le choix de ne pas toucher au taux d'imposition local était un élément de plus à prendre en compte dans l'élaboration du budget.

Cet ensemble de contraintes a été l'occasion de démontrer toute la solidarité des différents acteurs de la commune et tout le professionnalisme des agents de la commune. C'est en effet en réalisant un effort collectif de maîtrise des dépenses que le budget 2021, voté en avril dernier, a pu être construit. Les différents services ont en effet élaboré leur budget au plus près de leurs besoins fondamentaux pour permettre d'atteindre au global les objectifs du plan financier engagé. Ce dernier, consiste à rendre

plus efficace l'achat public, faire des économies chaque fois que faire se peut et continuer de se focaliser sur l'investissement pour le quotidien des habitants. Le Conseil Départemental a été durant l'exercice un acteur indispensable pour accompagner les investissements planifiés.

Avoir le sens de l'économie

Depuis plus d'un an maintenant, la commune a engagé un plan d'économies de fonctionnement et a réorganisé ses services pour rendre plus performant ses achats. En 2021, la fonction Achats créée au sein des services a commencé à porter ses fruits avec une efficacité mesurable dans les économies sur les achats effectués.

Investir pour améliorer le quotidien des bouilladissiens

Economiser d'un côté pour essayer de dégager des ressources d'auto-financement est un autre objectif prioritaire de la commune. Pour initier les projets d'investissements qui seront accompagnés par nos partenaires institutionnels, à commencer par le Conseil Départemental, la commune a contracté comme prévu un emprunt de 700 000 €, à hauteur de celui qui se terminait pour maintenir au même niveau l'endettement comme l'équipe municipale s'y était engagée.

L'ensemble de ces actions s'appuie sur 3 enjeux prioritaires pour l'équipe municipale que sont :

- La solidarité
- L'écologie et l'environnement
- La réfection de la voirie et la sécurisation des déplacements

1/ Une ville solidaire

La crise sanitaire a des effets économiques, sociaux et psychologiques majeurs. Pour apporter du soutien aux plus fragiles, la municipalité appuie les politiques publiques solidaires :

- Maintien de la subvention du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Investissements en faveur des enfants et de l'éducation
- Subventions aux associations du village maintenues à hauteur de 99 990 € dans un contexte budgétaire difficile.

2/ La transition écologique

Les enjeux écologiques, la sauvegarde de l'environnement sont dans l'ADN du budget construit pour 2021. La Ville investit pour :

- Economiser de l'énergie et enclencher la transition énergétique des bâtiments communaux (éclairage plus performants et plus économes, moyens de chauffage plus vertueux dans les bâtiments publics, travaux d'isolation)
- Développer et entretenir des espaces verts faiblement consommateurs d'eau

3/ Des voies de circulation rénovées

La commune a lancé un plan ambitieux de réfection de la voirie et d'amélioration des déplacements piétons.

La crise sanitaire racontée par les directrices des Jardins d'Athéna

Aurélie CATZARAS et Magali PARDO ont la responsabilité de diriger la maison de retraite médicalisée de La Bouilladisse. La pandémie a frappé cet EHPAD et n'a pas laissé indemne l'équipe en charge de s'occuper des résidents de cet établissement. Lors de cet entretien, nous avons reçu un témoignage évidemment plein d'humanité de ces deux jeunes femmes mais aussi rempli d'une dure réalité, qui n'a pour autant pas écorné la passion qu'elles ont avec leur équipe pour leur mission : s'occuper de nos aînés. Entretien...

Sous le masque, on devine leurs sourires et au fil de l'entretien, on comprend très vite la nature optimiste et généreuse d'Aurélie et de Magali, quoi qu'il arrive !

Les Jardins d'Athéna, c'est 88 résidents de 78 à 104 ans et une équipe de 50 personnes : infirmiers, psychologues, psychomotriciens, aides-soignants, kinés, animateurs, hôteliers, pédicures, coiffeurs, esthéticiennes, ...



Aurélie CATZARAS (à droite avec le masque) Directrice Générale et Magali PARDO (à gauche avec le masque) Directrice des Jardins d'Athéna

Racontez-nous votre réalité pendant les différents confinements et les difficultés que vous avez rencontrées.

On peut dire clairement que notre quotidien a été bouleversé par cette épidémie !

Au début de cette crise, il y a eu une première phase de peur. Notre personnel était effrayé de la brutalité de la situation. Cette période était très violente. Nous avons dû nous réinventer, réorganiser notre établissement pour que la vie continue. Il était hors de question pour nous qu'un résident reste seul et isolé dans sa chambre. Nous avons par exemple individualisé pour tous les résidents nos animations dans les chambres, continué les soins bien évidemment.

Nous avons réussi à maintenir les visites derrière les fenêtres ou en visio, de manière à ce que les familles puissent voir leurs proches. Tous les jours nous appelions les familles pour les tenir au courant. Finalement, cette crise sanitaire nous a renforcés en tant qu'équipe. Nous avons vu la solidarité de notre personnel et nous avons pu continuer de fonctionner. Nous sommes toujours restés dans la jovialité et avons toujours dédramatisé la situation auprès de nos résidents. Ce qui leur a le plus manqué, c'est la vie en collectivité, les repas pris tous ensemble, les animations de groupe, les sorties, mais jamais ils n'ont eu peur.

Malgré tous les protocoles mis en place, notre établissement n'a, malheureusement, pas échappé au virus.

Que s'est-il passé, comment avez-vous géré cette situation ?

Il a fallu avant tout garder le moral et notre dynamisme pour être auprès des résidents. Mais nous avons été très choquées lorsque nous avons appris que les hôpitaux ne pourraient pas accueillir nos résidents positifs nécessitant des soins hospitaliers. C'était très violent d'entendre que notre système de santé, hormis quelques cliniques, serait dans l'incapacité de soigner nos seniors. Et très vite des liens extraordinaires se sont créés au sein de l'équipe car il fallait sauver des vies.

Nous avons donc transformé de rez-de-chaussée des Jardins d'Athéna en hôpital. Nous avons dû nous organiser, par nos propres moyens et avec l'aide des hôpitaux. Nous avons créé un plateau technique pour traiter des patients covid avec nos infirmiers. On a dû s'adapter et changer de métier en très peu de temps. Parallèlement on faisait face à une pénurie de matériel. Nous nous fournissions en oxygène auprès des centres de plongée sous-marine par exemple ! Nous étions en situation d'urgence absolue. C'est la raison pour laquelle la perspective du vaccin a été synonyme d'espoir pour nous. Allions-nous enfin retrouver notre Jardin d'Athéna d'avant ?

Avec le recul, nous nous sommes donnés à fond pour nos seniors qui sont des trésors de vie.

Justement que représentent les seniors pour vous ?

Les familles nous confient leurs parents, c'est une énorme responsabilité. D'autant plus que l'entrée d'un résident est souvent douloureuse pour les familles.

Chacun a une histoire, et une grande sagesse, que nous respectons beaucoup. Tous les jours nous recevons de nos seniors des leçons de vie. Ce sont les raisons pour lesquelles ils sont le centre de nos préoccupations et attentions. C'est notre vrai métier. Aux résidents qui disent, « je viens ici pour finir ma vie », nous répondons : « Vous venez ici pour continuer de vivre et on est là pour vous accompagner jusqu'au bout ». Respect et humanité voilà ce que nous inspirent les seniors.

Le CCAS de La Bouilladisse sur le pont pour la vaccination de nos seniors contre la Covid

Le CCAS de la commune a organisé les rendez-vous de vaccination et pris en charge le coût du transport des personnes ne pouvant pas se faire accompagner ou se déplacer seules.

Plus de 200 bouilladissiens ont été vaccinés via ce dispositif. La commune remercie le Docteur Michel Garnier de la Maison Médicale de Garde (MMG) de la Timone et son équipe pour leur disponibilité et leur efficacité.



Guide des associations

Retrouvez les contacts des associations
soutenues par la Ville



SPORT

CCCB CENTRE CULTUREL COMMUNAL BOUILLADISSE

■ **Président : M. Jean Luc CRIADO**
Tél : 07 50 69 87 73
cccb.president@orange.fr

- SECTION RENFO CLASSIQUE - SWISS BALL - EMPC - TRX - WUO TAI PILATE FONDAMENTAL
- SECTION YOGA DYNAMIQUE
- SECTION YOGA ENFANTS
- SECTION MARCHE NORDIQUE

• CSB - CLUB SPORTIF DE LA BOUILLADISSE

■ **Président : M. Florent AUTIN**
Tél 06 33 11 62 11 - csbsportif@gmail.com

- SECTION MMA
- SECTION JUDO
- SECTION MUAY THAI
- SECTION TENNIS
- SECTION BADMINTON
- SECTION CYCLISME
- SECTION FITNESS/STRETCHING-ZUMBA-PILATES
- SECTION SPORTS LOISIRS GYM & RANDONNEE

CENTRE EQUESTRE LA MANADE PROMENADE A CHEVAL-PONEY - FERME PEDAGOGIQUE

■ **Responsable : M. Guillaume VALLAT**
Tél : 06 81 44 26 25

ESR BASKETBALL ETOILE SPORTIVE DE ROQUEVAIRE

■ **Responsable : M. Lionel SOMA**
Site : www.club.quomodo.com/basket-roquevaire

FCEH

FOOTBALL CLUB DE L'ETOILE ET DE L'HUVEAUNE

■ **Président : M. Pierre CHESI**
Tél. 04 42 04 35 53 / Port. 06 85 47 92 09
Mail : contact@fcetoilehuveaune.com

GAB - GYMNASTIQUE AUX AGRES

■ **Président : M. Serge RUIZ**
Tél : 06 50 83 07 52 - gab13720@hotmail.fr

CLUB DE BOULES LA BOULE CHANCEUSE

■ **Présidente : Mme Sophie GARCIA**
Tél : 06 69 32 67 96 - boulechanceuse@gmail.com

EXPRESSION ARTISTIQUE

CCCB

CENTRE CULTUREL COMMUNAL BOUILLADISSE

■ **Président : M. Jean Luc CRIADO**
Tél : 07 50 698 773
cccb.president@orange.fr

- SECTION CHORALE BRESILIENNE « LA MUSIQUE ENCHANTEE »
- SECTION ARTS CREATIFS
- SECTION ARTS PLASTIQUES ENFANTS/ADOS
- SECTION ATELIER THEATRE ADULTES
- SECTION JEUNE THEATRE
- SECTION ATELIER VOCAL
- SECTION ATELIER GOSPEL
- SECTION LABO PHOTO
- SECTION DANSE CLASSIQUE - PILATES DANSE
- SECTION DANSE JAZZ - CLAQUETTES

CSB - CLUB SPORTIF DE LA BOUILLADISSE

■ **Président : M. Florent AUTIN**
Tél : 06 33 11 62 11 - Tél 04 42 72 56 10 - csbsportif@gmail.com

- SECTION DANSE JAZZ - DANSE CONTEMPORAINE - STREET DANCE

LIBRE EXPRESSION - DANSE JAZZ - CLASSIQUE

■ **Présidente : Mme Véronique ESQUIROL**
Tél : 06 61 01 20 06 - brijusserand@sfr.fr
gabrielle.benkort@gmail.com

ARTPAGES - ECOLE DE MUSIQUE

■ **Président : M. J-Pierre WORMS**
Tél : 04 42 62 90 71
artpages.bouilladisse@gmail.com

LEZARDS EN BALADE - COMPAGNIE DE THÉÂTRE

■ **Président : M. Gérard JOURDAN**
Tél. 06 77 26 35 76 - g192777@gmail.com

TRAIT D'UNION - COMPAGNIE DE THÉÂTRE

■ **Président : M. Eric ISNARD**
Tél : 06 80 61 00 04 - isnerix59@orange.fr - jnnnclms@gmail.com

CULTURE

AGORA

■ Présidente : M. Maryse DEWALLES-MOREL
Tél : 07 71 93 17 12 - ayopa@outlook.fr

AMIS DES ARTS ET DE LA CULTURE

■ Président : M. José NUNES
Tél : 06 24 74 14 41 - a.a.c.13@hotmail.fr

CCCB - CENTRE CULTUREL COMMUNAL BOUILLADISSE

■ Président : M. Jean Luc CRIADO
Tél : 07 50 698 773 - cccb.president@orange.fr

- SECTION COURS D'ESPAGNOL
- INITIATION INFORMATIQUE

L'ALBATROS - COURS D'ANGLAIS Adultes /enfants

■ Responsable : M. Fouad MOKRANE
Tél : 06 89 15 79 49 - mokranefouad@yahoo.fr

COMITE DE JUMELAGE BREZOÏ - LA BOUILLADISSE

■ Présidente : Mme Michèle RAMOS
Tél : 06 33 33 68 72 - michele.ramos@wanadoo.fr

ENFANCE - JEUNESSE

AIL - Association de Parents d'élèves

■ Présidente : Mme VERNIS Emilie
ail.bouilladisse@gmail.com

EDEN - FAMILLE - EDUQUER ENSEMBLE

■ Responsable : Mme SEDUSI Nathalie
lespoussins.eden@gmail.com

POUR NOS PITCHOUNS Association de Parents d'élèves

■ Présidente : Mme DOREMUS Linda
Tél : 06 61 53 91 13 - pournospitchouns@gmail.com

SYNERGIE COLLEGE Association de Parents d'élèves

■ Présidente : Mme Céline FABRE
Tél : 06 08 61 43 29 - synergie.college@gmail.com

FESTIVITES

COMITÉ DES FÊTES DE LA BOUILLADISSE

■ Responsable : Mme Noémie ASSAD
Tél : 06 49 85 48 09 - cdesfetesdelabouill@yahoo.com

SOLIDARITE - SANTE

EFS DON DU SANG

■ Déléguée : Mme Denise KIEN Tél : 06 77 66 98 58
efsapm.relation.donneurs@efs.sante
Site : www.e-donneur.com

RESTO DU COEUR DE LA BOUILLADISSE

■ Responsable : Mme Marcelle GIUNTOLI
Tél : 06 18 96 86 34

PAYS DE L'ETOILE SOPHROLOGIE -YOGA

■ Responsable : Mme Marie-Line MOUNIER
Tél 06 25 79 33 40 - ml13.mounier@gmail.com

POPPINKS Challenge en faveur du cancer du sein

■ Présidente : Mme Virginie ROMPILLON
Tél 06 23 53 95 44 - poppinkstrek@yahoo.com

LES 2 ZELLES

Préservation des équilibres naturels, en France et dans les pays du sud, en positionnant l'Enfant au centre des projets

■ Présidente : Mme Claire LEMOINE
Tél 06 75 82 95 13 - lemoine_claire@hotmail.com

SOPHROLOGIE - TRANS'EN DANSE

■ Responsable : Mme Céline BOUTEILLE
Tél : 06 83 46 81 09 - trans.en.danse@hotmail.fr

SENIORS

ENERGIE SOLIDAIRE 13

■ Déléguée : Mme Martine GAYTE
Tél : 06 81 12 12 56 - gayte.martine@slive.fr

FNACA - ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE

■ Président : M. Maurice BOURRELLY
Tél : 06 09 52 98 51
association-ancienscombattants.fnaca@laposte.net

RÉCAMPADO LOISIRS RETRAITÉS

■ Président : M. Henri GORLIER
Tél : 06 82 97 46 74 - clublarecampado@orange.fr

ENVIRONNEMENT

ACTIONS COMMUNES PROPRES

■ Président : M. Lionnel LENEL
Tél : 06 88 46 37 76 - actionscommunespropres@gmail.com

DECOUVERTE DE LA SAINTE BAUME

■ Président : M. Philippe DUPARCHY
Tél : 04 42 04 54 05 - decouverte.sainte.baume.asso@gmail.com

LA BOURINE - PROTECTION DE LA NATURE

■ Président : M. Richard KURZANSKI
Tél : 04 42 72 35 84 - bourine.asso@gmail.com

AMICALE RCSC/CCFF LA BOUILLADISSE

■ Président : M. Alfred PEREZ
Coordinateur communal : M. Gérard PEREZ
Tél : 06 80 71 01 36 - rcsc.bouilladisse@free.fr

SOCIETE DE CHASSE

■ Président : M. Gérard CEZANNE
Tél : 06 15 89 76 84
societedechasselabouilladisse@gmail.com
site : http://societedechasselabou.wix.com/cha

DIVERS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

■ Président : M. Frédéric GERMAIN
Tél : 04 42 18 20 22

MEDAILLERS DU TRAVAIL

ET DE LA FEDERATION REGIONALE DES DECORES DU TRAVAIL

■ Président : M. Philippe GIRARDOT
Tél : 06 19 93 62 94 - phgirardot@free.fr

CHATTERIE ST ROCH - SECOURS DES ANIMAUX

■ Présidente : Mme Noëlle BERNARD
Tél : 06 09 87 11 11 - chat.stroch@wanadoo.fr



Retour en images sur le forum des associations et la fête de la glisse

Malgré les contraintes sanitaires, les associations et les habitants étaient au rendez-vous du forum des Associations et de la fête de la glisse. Plus de 500 personnes ont pu venir rencontrer nos associations locales. Initiations et démonstrations ont rythmé la journée. Organisé par la ville de La Bouilladisse en partenariat avec les associations du village, voici quelques images de l'événement.



Projet MEGER

Réalisation d'un programme d'habitat mixte

Afin de pallier sa carence en matière de logements sociaux, la ville de La Bouilladisse a proposé dans son PLU de densifier l'urbanisation de certains secteurs de la commune pouvant devenir de réelles opportunités de restructuration.

Ces zones sont des opportunités qui participent à l'élaboration d'un projet global, à l'image du projet sur l'ancien site de production des chaussures Meger.



Un programme inséré dans le paysage

La forme des bâtiments et le projet paysager ont été développés suite à l'étude urbaine et tirent parti de l'ambiance végétalisée du secteur afin de proposer un cadre de vie arboré. Le projet s'inscrit dans le caractère collinaire du site et l'espace boisé classé du secteur sera maintenu. La disposition des bâtiments reprend la topographie du terrain en « restanque ». Le projet dit d'habitat mixte respecte également le gabarit de hauteur imposé dans le PLU.

Un espace urbain qui valorise l'entrée nord du village

Pour pouvoir répondre aux besoins en logements et en hébergements, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale dans le village, la ville de La Bouilladisse mobilise tous les moyens d'action afin d'offrir un logement à toutes les catégories de la population.

Le développement de l'offre de logement social étant une priorité, le projet Meger est une opération d'aménagement qui exploite au mieux les dernières opportunités foncières de la commune, inscrites au PLU. En effet, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) déterminée par le PLU communal.

Cet ensemble propose un schéma d'urbanisation sur les thématiques du logement social, du logement collectif en accession et sur de l'habitat individuel.

L'ensemble, en cours de travaux actuellement, se situe au quartier des Bénézits favorisant une valorisation de l'entrée nord du village et à terme, des aménagements pour renforcer la sécurité de cette zone.

En détail

- Maître d'ouvrage : Crédit Agricole Immobilier
- Architecte : A-I Project
- **75** logements sociaux (en R+2)
- **36** logements collectifs en accession (en R+3)
- **8** maisons en bande
- **100%** des logements accessibles aux PMR
- **8399 m²** de surface de plancher dont 60% de logements sociaux
- **1** entrepôt/bureaux
- **182** places de parking
- **4884 m²** d'espace vert
- Des toitures végétalisées

Quand le PLU va devenir PLUi...

Les récentes évolutions législatives ont profondément modifié le cadre dans lequel sont élaborés les documents d'urbanisme. A ce titre, le PLU de La Bouilladisse va devenir un PLUi.



Définition d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Où puis-je construire ? L'extension de mon bâtiment est-elle possible ? Ma parcelle est-elle située sur un secteur protégé ?

Le Plan local d'urbanisme (PLU) permet de répondre à toutes ces questions.

Le Plan Local d'Urbanisme fixe les règles d'utilisation du sol, de constructibilité. S'il détermine la norme urbanistique, il formalise également les grandes orientations sur la politique environnementale du territoire, répondant à une logique de développement durable qui garantit le juste équilibre entre urbanisation et préservation du cadre de vie.

Vers un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

La loi Engagement National pour l'Environnement (ENE) de 2010, dite loi Grenelle II, et la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) de 2014 ont institué le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) comme la règle.

La Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) qui a été créée au 1er janvier 2016, exerce depuis le 1er janvier 2018 la compétence en matière de planification urbaine.

Elle bénéficie d'un statut dérogatoire par rapport aux autres métropoles : en effet, chaque Conseil de Territoire qui constitue la Métropole élabore, à son échelle, son propre PLUi.

Le 28 février 2019, la Métropole AMP a prescrit l'élaboration du PLUi du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. A terme, il remplacera les PLU communaux actuellement en vigueur. Le PLUi du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile est en cours d'élaboration.

OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

Dans un dossier de concertation mis à la disposition du public au siège du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et dans chacune des douze mairies du Territoire. Il sera complété au fur et à mesure de l'avancement de la procédure.

Sur le site internet

www.ampmetropole.fr/plu → compétences → développement-urbain → les-plu-et-le-plui





Améliorer votre habitat

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans et vous souhaitez engager des travaux d'amélioration ?

Le Pays d'Aubagne et de l'Étoile met en place un nouveau dispositif d'aides sous condition de ressources pour accompagner les propriétaires dans l'amélioration de leur logement et/ou remettre sur le marché locatif des logements vacants.

Ce Programme d'Intérêt Général « Réhabiliter, valoriser, éco-habiter » vient lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.

Quels sont les travaux subventionnés ?

- Travaux d'amélioration des performances énergétiques
- Travaux d'autonomie et d'adaptation du logement
- Travaux de réhabilitation globale
- Travaux de mise aux normes pour la salubrité et la sécurité

Pour connaître les détails du dispositif, les aides financières ou prendre rendez-vous avec l'équipe opérationnelle contactez Façoneo au 04 42 847 880



Bienvenue au nouveau curé

Le Maire de La Bouilladisse, José Morales a rencontré le nouveau curé de la paroisse, le Père Maximilien Trân Minh Duc, qui officie depuis le 1^{er} septembre sur le territoire communal. Ce dernier découvre progressivement La Bouilladisse, ses habitants et paroissiens. Nous lui souhaitons la bienvenue...



Le Conseil Municipal rend hommage à Joseph FUMO et à Denise CANO-LOPEZ

Lors du Conseil Municipal du 21 septembre dernier, le Maire de La Bouilladisse, José MORALES et les élus ont rendu un dernier hommage à Jo FUMO, conseiller municipal décédé en août dernier et à Denise CANO-LOPEZ, employée municipale retraitée également décédée début août. Une minute de silence a suivi l'hommage rendu.

Parole à la jeunesse avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

« J'aime mon village et je m'implique! »

L'implication des jeunes est une préoccupation pour la Municipalité.



« Le Conseil Municipal des Jeunes est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. »

Pascal MEZOUAR Adjoint au sport - vie associative et en charge du CMJ.

En effet, depuis 2011, la Municipalité organise les élections du CMJ. Comment fonctionne une commune, comment gérer la délégation de pouvoir que les électeurs donnent aux élus, comment faire adopter un projet ? Autant de questions auxquelles nos jeunes élus seront confrontés. Car le fonctionnement d'un CMJ est très similaire à celui d'un « vrai » Conseil Municipal.

Un nombre de sièges sera à pourvoir par élection au suffrage universel direct dans les établissements scolaires. Des réunions de travail auront lieu régulièrement et des séances plénières permettront de délibérer.

Si les décisions ne font pas force réglementaire, elles pourront être présentées au Maire ou à son conseil pour approbation.

C'est une opportunité pour les jeunes de participer à la vie de leur commune et découvrir les instances de la démocratie locale.

Le CMJ permet aux jeunes bouilladiens de s'investir pour leur village, de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur, de soumettre des idées.

La création d'un CMJ est une étape dans un projet de démocratie participative que la Municipalité soutient.

Les missions du CMJ :

- 1) Le Conseil Municipal des Jeunes constitue un outil de réflexion, d'étude, de propositions et de réalisation de projets.
- 2) Les jeunes conseillers sont les porte-paroles des jeunes de la commune.
- 3) Le Conseil Municipal des Jeunes a des contacts permanents avec les élus en charge de la citoyenneté et avec le Maire.

Le planning :

- **« Campagne électorale » :**
du vendredi 22 octobre au vendredi 05 novembre
- **Date des élections :**
mardi 09 novembre 2021 dans les établissements scolaires
- **Dépouillement et annonce des résultats :**
mardi 09 novembre 2021 salle des fêtes
- **Installation du Conseil Municipal :**
samedi 20 novembre 2021 à 10h00 salle des fêtes

Démocratie participative

Les nouveaux conseils de quartier

Venir à la rencontre des bouilladiens au travers des conseils de quartier. La nouvelle équipe municipale élue attendait ce moment depuis plus d'une année !

Voici chose faite ce jeudi 14 octobre 2021 avec la reprise des conseils de quartier.



Après une année difficile pour tout le monde où les contraintes sanitaires ont empêché de se réunir, voici enfin le temps de la libération de la parole, des échanges sur les besoins dans les quartiers et des remontées d'informations vers la mairie. L'automne est le bon moment pour permettre aux élus d'intégrer dans la préparation du budget de l'année à venir les éléments abordés en conseil de quartier.

Les nouveaux habitants ne connaissant pas encore forcément cette pratique dans la démarche municipale de démocratie participative mise en œuvre depuis treize ans, nous profitons de ce bon moment pour rappeler en quoi cela consiste.

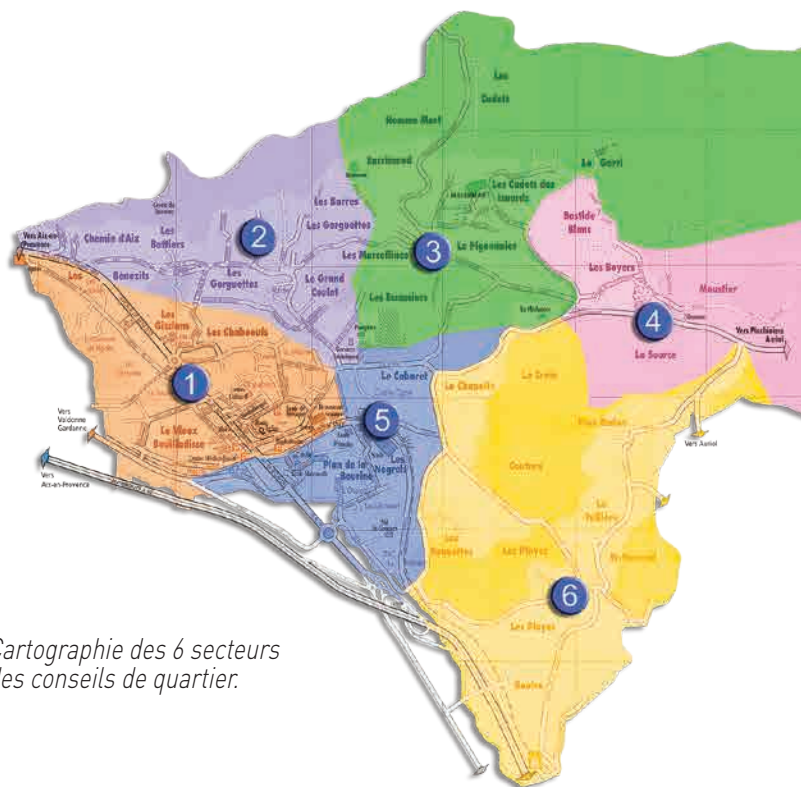
Les conseils de quartier... qu'est-ce que c'est ?

La loi Démocratie de proximité du 27 février 2002, dite loi Vaillant, rend l'institution des conseils de quartier obligatoire dans les villes de plus de 80 000 habitants et facultative dans celles entre 20 000 et 79 999 habitants. La taille de notre ville fait qu'elle n'est pas concernée par cette loi, pour autant les élus ont démarré depuis 2008 une démarche de démocratie participative en créant 6 conseils de quartier. Une cartographie de 6 secteurs avait alors été imaginée pour donner corps à ces instances participatives.

Ces conseils de quartier se réunissent au fil de l'actualité de leur secteur mais à minima au moins une fois par an avant l'élaboration du budget municipal. Cela permet aux élus d'être en prise directe des besoins qui pourraient ne pas être connus sans cette démarche. Ces échanges, en présence des techniciens de la commune voire d'autres institutions, permettent aussi de donner des informations et des explications sur les réalisations à venir, des phasages de travaux etc... Des invités en lien avec la problématique du moment, peuvent également être présents et informer les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs. Ce sera par exemple le cas avec les techniciens de la Métropole sur les OLD, Les Obligations Légales de Débroussaillage qui viendront expliquer aux Bouilladiens ce qu'il y a lieu de faire en termes de débroussaillage autour des maisons et en secteur boisé.

Le secteur 6 qui comprend le chemin de Coutran, les Playes à Plan Redon, le nouveau chemin du Merlançon et une partie des Roquettes a ouvert le bal des conseils de quartier le jeudi 14 octobre. Cette première réunion s'est tenue sous la forme de débat libre. L'occasion aussi de faire connaissance des nouveaux élus puisque comme l'a rappelé Muriel Ricard, première adjointe déléguée à la citoyenneté, qui animait ce premier conseil de quartier, l'équipe municipale a été renouvelée à 80%.

Un public nombreux a participé pendant 1h30 à cet échange entre techniciens, habitants et élus après le visionnage d'un petit film montrant tout ce qui s'était passé en termes de travaux principalement de voirie dans ce secteur.



Cartographie des 6 secteurs des conseils de quartier.

Lorsque vous recevrez l'invitation dans votre boîte aux lettres, en cas d'indisponibilité à la date proposée, n'hésitez pas à téléphoner à Martine Bagnis ou à lui envoyer un mail. Votre question sera lue en séance. Les élus en charge de la démocratie participative vous attendent avec plaisir dans les prochaines réunions qui n'ont de sens qu'avec votre participation.

Elus travaillant au sein de ce groupe :

Joëlle Battestini, Virginie Bourgue, Serge Coucoulis, Ambrozio Dolfi, Patrick, Guillaume, Pascal Mezouar, Anne Raymond, Muriel Ricard, Michelle Svoboda-Blanchard.

Contact : Martine Bagnis

Tél : 04 42 62 97 08 - Mail : citoyens@ville-bouilladisse.com

Bientôt une boîte à dons sur la commune !

**DONNEZ ET/OU PRENEZ !
C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !**



La Bouilladisse va créer sa première boîte à dons (givbox) avec les habitants du quartier des Gorguettes !

Vous souhaitez donner une seconde vie à vos objets ? Ne jetez plus, donnez !

Positionnée dans l'espace public, la boîte à dons a vocation à recueillir les objets en bon état dont vous ne voulez plus, afin de permettre à d'autres personnes de les utiliser.

Chacun est invité à déposer tout objet en état de marche dont il n'a plus l'usage chez lui et dont il souhaite se séparer. En retour, chacun est invité à se servir parmi les dons des autres... Donnez et/ou prenez.

Résultant d'un partenariat avec la ville de La Bouilladisse, les associations Recyclo 1000 et Actions Communes Propres, la boîte à dons sera construite et aménagée par un collectif d'habitants des Gorguettes. Ce projet répond à des enjeux écologiques et sociaux et a pour but le partage et la lutte contre le gaspillage.

Objectif : diminuer le tonnage des déchets en incitant à la remise en circuit d'objets à l'échelle de la commune. Ne jetez plus, donnez !

Cette boîte à dons sera positionnée au quartier des Gorguettes (au niveau du chemin des Barres).

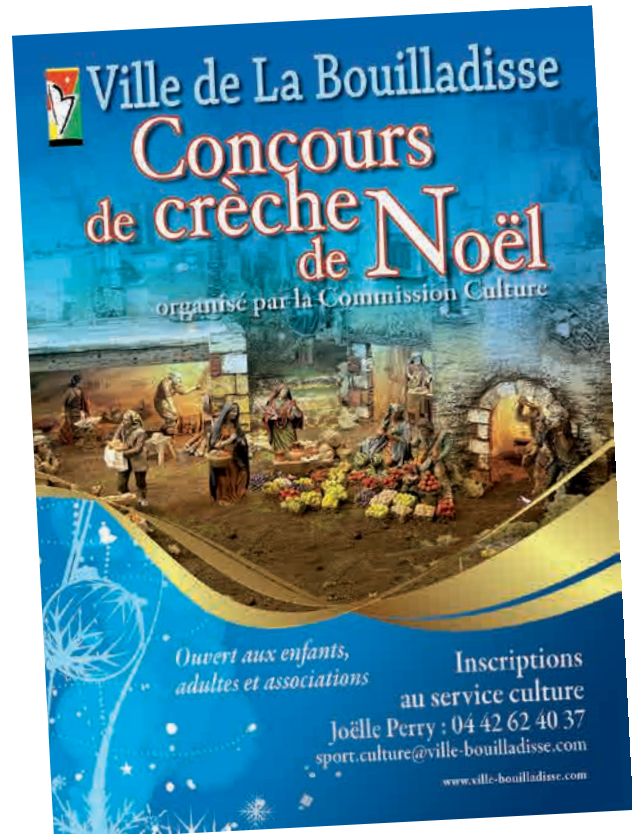
Ce dispositif proposé en atelier citoyen le 11 mai dernier est une première sur le Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Il a été pensé avec les habitants du quartier qui ont fait le choix de promouvoir cette forme innovante d'échanges solidaires.

Sa mise en service est prévue en fin d'année.

TELEX

**Concours
Crèche:**

Participez au concours des Crèches de Noël organisé par la Commission Culture !
Inscriptions au service culture 04 42 62 40 37
ou sport.culture@ville-bouilladisse.com
Ouvert aux enfants, adultes et associations.



Une boîte à livres installée devant l'école des Hameaux

Conçue par les membres du CIQ du Pigeonnier, une boîte à livres a vu le jour devant l'école des Hameaux.

L'idée est simple : positionnée dans l'espace public, la boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut emprunter gratuitement ou déposer des livres.

Sous l'impulsion de la Municipalité et en partenariat avec les habitants du Pigeonnier, la boîte à livres encourage l'économie du partage. C'est un projet solidaire qui favorise le lien social et l'accès à la culture tout en donnant une seconde vie aux livres !

Autant de bonnes raisons d'utiliser la boîte à livres du Pigeonnier !

Petites histoires des terrains SNCF

Les Compagnies Minières, concurrencées par l'arrivée du charbon des Cévennes et de la houille anglaise, firent pression sur les Pouvoirs Publics afin d'obtenir la création de la ligne de chemin de fer, dite de Valdonne, permettant la livraison du charbon de Provence aux industries marseillaises.

L'épopée commença en 1832 et la ligne de chemin de fer ainsi que la gare de La Bouilladisse furent inaugurées en janvier 1868.

Joseph Imbert, Maire de La Bourine décida de construire une mairie et une école au bout de l'avenue de... la gare.

L'école et la mairie fonctionnent à peine que les habitants des Gorguettes, du Pigeonnier et des Boyers réclament la construction d'une passerelle au-dessus de la voie ferrée afin de faciliter l'accès. La compagnie PLM (Paris Lyon Méditerranée) accorde à la mairie cette construction mais la passerelle devra faire 8 m de large en prévision du doublement de la voie ferrée.

Le Conseil Municipal est favorable au projet et les travaux furent pris en charge par la commune. La passerelle sera mise en service en 1894. Depuis cette date, la mairie de La Bouilladisse paye une location annuelle à la PLM, puis à la SNCF. Cette première étape de la longue histoire de la ligne de Valdonne traversant d'est en ouest une partie du village va marquer des liens nécessaires avec la SNCF. Cette ligne permettra l'évacuation du charbon, du ciment, de produits agricoles, le transport de voyageurs vers Aubagne ou des mineurs à Gréasque. La ligne sera abandonnée en 1950 et les espaces autour de la gare laissés à l'abandon en plein cœur du village.

Face au Cercle de l'avenir musical, il y a le bar-restaurant tenu par la famille Martini qui sert 80 couverts par jour dont le directeur régional de la SNCF. Par l'intermédiaire de Lucien Martini, le Maire de l'époque, Isidore Gautier, va demander à la SNCF, la mise à disposi-

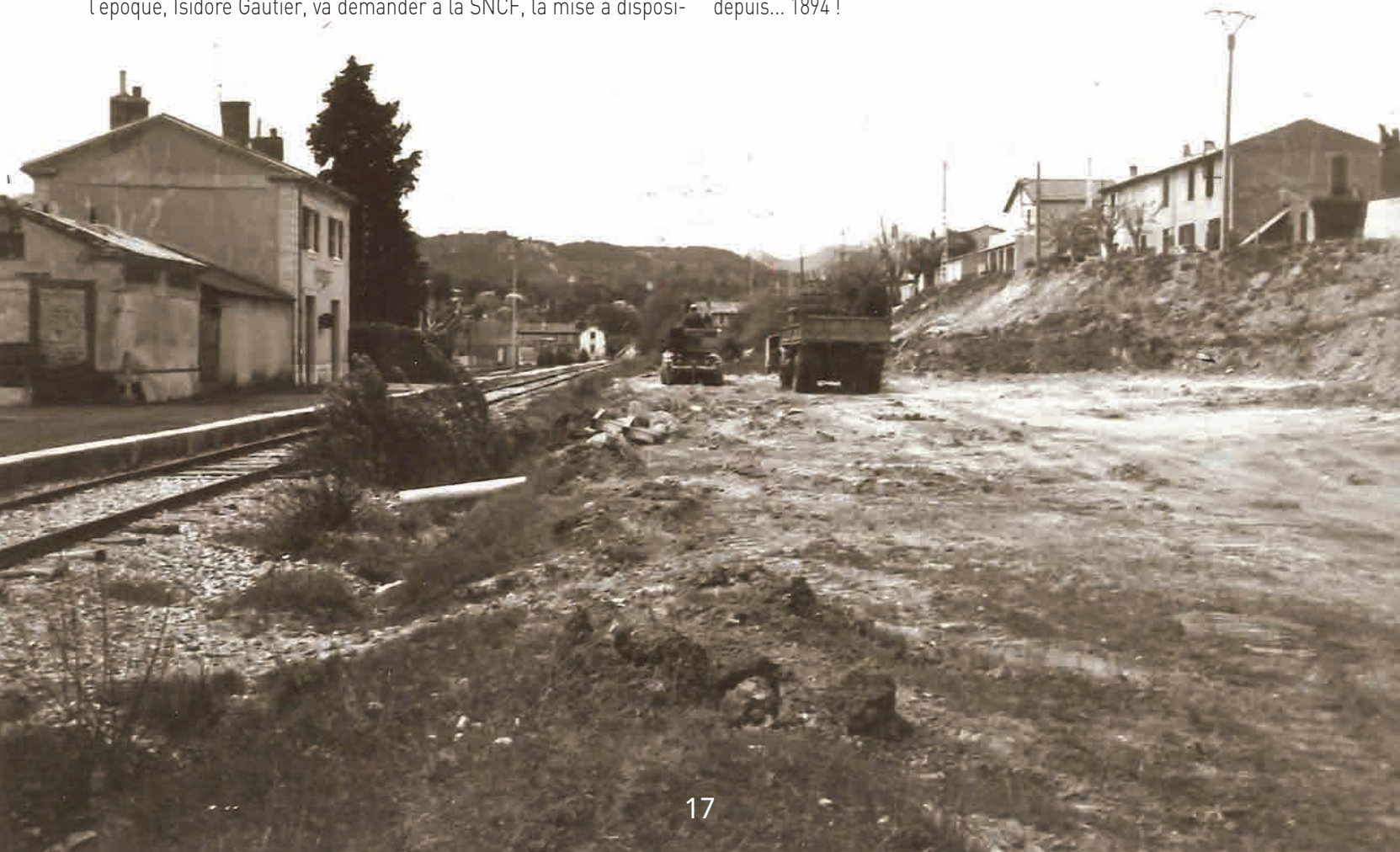
tion de ces quais sous forme de location. La location des terrains de la SNCF se concrétisera dans les années 1960.

Lors de la séance du 28 août 1978, le conseil municipal prend acte du contrat de location des quais de la SNCF aux conditions suivantes :

- La municipalité s'engage à démolir le quai et à déblayer les gravas
 - Payer un loyer annuel
 - Déplacer les rails et les restituer à la SNCF
 - Clôturer une partie des terrains loués
 - La mairie demande une garantie de location sur 15 ans renouvelable
- Ainsi le quai SNCF sera démoli le 11 décembre 1978 et les espaces loués à la SNCF feront place à des équipements publics :

- Le 2 mai 1979 création du boulodrome
- Le 28 juin 1979 réalisation de 2 courts de tennis
- En mai 1985, des travaux de terrassement débutent pour la réalisation d'un 3^{ème} court de tennis
- Le 8 avril 1987 création du parking du boulodrome
- En juin 1993 création du 4^{ème} court de tennis
- En 2000 création du restaurant scolaire
- En 2020 création du skate-park

Voilà donc l'histoire de ce terrain SNCF qui a été le témoin de ces 140 dernières années d'une évolution du territoire communal à travers les besoins des habitants. La dernière réalisation (le skate-park) s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés par les diverses municipalités depuis... 1894 !



Avis de naissance

CHERKANI Eléna Hazel Indiana	01/01/2021
CERDAN Louis Lucian	26/01/2021
DI-MASE Clément Lorenzo	02/02/2021
GRIS Nina Madeleine Marie	04/02/2021
BORDES Logan Charli Maylone	22/02/2021
BAGUR Charlie Bella Dolorès	01/04/2021
PANARIELLO Esteban	09/04/2021
PRIEUR DEFRANCHI Lucien Francis Louis	09/01/2021
OLLIVIER Thibault Jean	11/04/2021
PREAUD Antoine Perceval William	02/05/2021
NAVARRO Conor Tony Steph	06/06/2021
MARTINA Luna Manuella Stella	16/06/2021
CAMPAN Lola Tiffanie Adriana	21/06/2021
GAUTHIER Eden Allan Zachary	24/06/2021
CAVAGNARO BENNARDO Emma Léa Béatrice	26/06/2021
TOUPET Robin Antoine Pierre	28/06/2021
VISCIANO Mya Marilou Madeleine	02/07/2021
NOIRET Livio Lucien Léonard	25/07/2021
ROBIS Naëly Sylvie Cindy	31/07/2021
VITARI Luigi Christian André	14/08/2021

Nous adressons nos félicitations aux parents, ainsi que tous nos vœux aux nouveaux-nés.

Mariages

MOCRIL Constantin Laurentiu / VOINA Elena Bianca	06/02/2021
CALVETE Julie Annie Gilberte / MOREAU Thierry	03/04/2021
OBERTO Véronique / REBAÏ Gérard Sadok	05/06/2021
BAILLEUL Florence Agnès / FISTON Olivier Joël	19/06/2021
WERY Maurice Georges Marcel / MORANO Vanessa	26/06/2021
MENDY Cherif / HASENFRATZ Christelle	02/07/2021
PACE Gaëlle Perrine Sophie / JACQUET Morgan Florent Louis	03/07/2021
LECA Carline Marie Antoinette / BOUILLÉ Mickael Nicolas	17/07/2021
SICHE Julie Christelle / OLIVER Teddy Robin Jean-Pierre	23/07/2021
MAES Marie-Laetitia / DEL MASTRO Serge Albert	23/07/2021
VITELLI Grégory Stéphane / OLIVA Céline Vanessa Alix	24/07/2021
LUPI Estelle Valerie Stephanie / CIRILLO Sebastien	02/08/2021
FOSSIER Samantha Magali CAILLAT / François André Régis Frédéric	07/08/2021
FUMO Bastien Maurice / BOULOY Claire Séléné	14/08/2021
MIMOUNI Jérôme Gilles / ZARAGOZA Gwendoline Angélique	17/08/2021
PERELLE Laura Paule Maury / SOUCHAY Mickaël Jean-Yves Lucien	20/08/2021
KALARIS Emilie Elodie Marjorie / POLO Remi	04/09/2021

Tous nos vœux de bonheur aux époux ainsi que nos félicitations aux familles nouvellement unies.

Décès

ACCUSANO Isabelle Julie Marie née CONTI	11/01/2021	GIRAUD Suzanne Marcelle Claude née LONG	30/04/2021
AGOSTINI Josette Martine née FORGA	01/01/2021	GOMEZ-RODRIGUEZ Dolorès veuve ARRANZ-RODRIGUEZ	01/02/2021
ALCARAZ Odette Lydia veuve SANCHEZ	04/04/2021	GULOTTA Susana Catalina épouse DE LA FOREST COMTE DE DIVONNE	03/07/2021
ANDRÉ Monique Adrienne Joséphine née MORICEAU	10/04/2021	HADRI Mohamed	10/04/2021
ANGELINO Lea Louise née CANIONI	08/02/2021	HAEFFLINGER Jean Jacques Gérard Joseph	20/01/2021
AGNELLI Bruno	24/05/2021	HENRI Roger Denis Antonin	11/05/2021
ANGOTTI Jean Marie Pascal	25/08/2021	IMBERT Andrée Lise née BEUDON	31/12/2020
ARIANTE Antoinette Carmen veuve BOGHOSSIAN	14/04/2021	LOMBARDON Edmond Louis Henri	28/02/2021
ARRANZ-RODRIGUEZ Dolorès née GOMEZ-RODRIGUEZ	01/02/2021	LONG Suzanne Marcelle Claude veuve GIRAUD	30/04/2021
ASSANDRI Edouard Daniel	08/05/2021	LOUBON Suzanne Marie épouse MONTI	02/07/2021
BERLE Laure Maryse épouse PORRACHIO	23/05/2021	MARCHETTI Jean Sebastien Leonard	04/01/2021
BEUDON Andrée Lise divorcée IMBERT	31/12/2020	MARION Robert Michel	01/03/2021
BOGHOSSIAN Antoinette Carmen née ARIANTE	14/04/2021	MARTINEZ Janine Gilberte veuve FUCHS	26/04/2021
BON Marie Henriette Marcelle veuve DINI	18/04/2021	MAZZEI Franck Marcel Charles	15/03/2021
BOSC Gilberte Louise Clémentine veuve ROUBAUD	25/02/2021	MIANE Josette Claudine Léonie épouse PANARIELLO	30/04/2021
BOUAZZA Soumicha	02/04/2021	MORICEAU Monique Adrienne Joséphine veuve ANDRÉ	10/04/2021
BROSSART Odile Marcelle	07/08/2021	NEGRE Emile Elie	19/08/2021
CANIONI Lea Louise veuve ANGELINO	08/02/2021	NGUYEN VAN Phong	24/02/2021
CANO Denise Francine épouse LOPEZ	01/08/2021	PANARIELLO Josette Claudine Léonie née MIANE	30/04/2021
CICCAGLIONE Robert Henri Michel	24/04/2021	PONS Jeanne Julienne veuve FABRE	27/04/2021
CONTI Isabelle Julie Marie épouse ACCUSANO	11/01/2021	PRAT Isabel née GARCIA-CALLE	11/03/2021
DARTIGALONGUE Paul	28/03/2021	ROUBAUD Gilberte Louise Clémentine née BOSC	25/02/2021
DELLA MONICA René Daniel	04/05/2021	RUFIN Jean-Jacques Ildéphonse Henri	16/07/2021
DEPETRIS Marius Julien Jauffret	07/02/2021	SANCHEZ Odette Lydia née ALCARAZ	04/04/2021
DINI Marie Henriette Marcelle née BON	18/04/2021	SOUZA Claude	27/08/2021
FABRE Jeanne Julienne née PONS	27/04/2021	TCHINIDJIAN Jean	10/02/2021
FORGA Josette Martine épouse AGOSTINI	01/01/2021	TEMPEZ Arlette Gabrielle Henriette	29/05/2021
FUCHS Janine Gilberte née MARTINEZ	26/04/2021	THOREUX Louise Marie Augustine épouse GARROUX	20/05/2021
FUMO Joseph André	01/08/2021	TOMASI André Georges	12/01/2021
GARCIA-CALLE Isabel veuve PRAT	11/03/2021	VIARDIN Jacqueline Andrée Paulette Jeanne Alphonsine épse. LESCADIEU	22/06/2021
GARSSON David	03/06/2021	WÖLKNER Steffen	13/04/2021
GIBRAT Gérard Robert	31/01/2021	ZICCARELLI Jean-Patrick	22/01/2021

Aux familles attristées nous présentons nos plus sincères condoléances.

LES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE DE LA BOUILLADISSE

Hôtel de Ville - Place de la Libération - Accueil / Etat civil
04 42 62 97 08 - www.ville-bouilladisse.com  VilleBouilladisse

LES SERVICES DE SECOURS/MEDICAL

POMPIERS 18 / Portable : 112
Centre de secours 04 42 18 20 21

SAMU 15

SOS Médecin 04 42 26 24 00

URGENCES
Permanence médicale de La Destrousse 04 42 04 07 23
7/7 jours - De 9 h à 21 h / Sans rendez-vous 04 42 72 61 14

GENDARMERIE DE ROQUEVAIRE 04 42 04 20 20

HÔPITAL D'AUBAGNE 04 42 84 70 00

PHARMACIES
M. CAILLAC 04 42 72 37 43

LABORATOIRE MEDICAL GRAM 04 42 70 71 90

MÉDECINS
M. COFFIN Claude, Place de la Libération 06 09 50 53 08
Mme LAZARIS Françoise, 3, av de la Libération 04 42 62 95 22
M. CONNES Henri, 4, rue Jean Pourchier 04 42 72 55 17
M. MAFFINI Bruno, 12 av. de la Libération 04 42 62 90 16

DENTISTES
M. COHEN DANY 04 42 62 92 06
M. JACQUOT 04 42 03 62 58

INFIRMIERES / INFIRMIERS

Mme AMIC SUZAN 04 42 32 34 67 / 06 12 77 34 17
Mme BREMOND 06 49 45 95 26
Mme BURLLOT 04 42 70 81 96 / 06 80 28 78 53
Mme ENGEL 06 29 49 64 98
M. LABAT 07 89 22 58 72
Mme LOURENCO 06 29 44 48 50
Mlle MALGONNE 06 15 79 77 48
Mme MAYSTRE 07 70 37 98 15 / 04 42 18 28 40
Mme MOUREN 04 42 70 67 90 / 06 12 96 57 67
Mme MOUREAU 06 83 91 46 11
Mme OLETIC 04 42 62 97 76 / 06 07 27 87 01
Mme PETIN 04 42 72 36 55 / 06 07 84 74 42
Mme RESSEGUIER 04 42 72 74 84 / 06 60 52 74 84
Cabinet M. SORCE 04 42 62 99 31 / 06 89 04 80 71
Cabinet Mme SQUILLARI 06 61 93 03 56
Cabinet Mme JAUBERT-GIORDANO 06 18 48 81 75
M. RODRIGUEZ 06 83 55 07 55
Mme SAEZ 06 14 65 65 37
Mme LAVAGGI / COUCOULIS Emilie 06 29 12 39 36

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. BOURGLAN 04 42 18 45 62
Mme DEVICTOR 04 42 62 96 96 / 06 87 33 44 04
M. MANCEAU 04 42 62 30 47
Mme KURADJIAN 06 74 38 08 89
Mme LAFON 06 35 52 84 38
M. VEDOVINI 04 42 18 27 33

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE

LES JARDINS D'ATHENA, 11 route de Valdonne 04 42 18 22 22

LES SERVICES DIVERS

ALLO DECHETS / DECHETTERIE DE VALDONNE

Peypin 04 42 18 19 79

SIBAM / EAU

Auberge Neuve 04 42 04 65 03

LA POSTE DE LA BOUILLADISSE

04 42 18 20 50

AVOCAT

Maître Rubin Martine 04 42 18 27 19

PAROISSE NOTRE DAME

04 42 01 95 06

DEPANNAGE

ERDF (Electricité) 0810 333 113

GrDF (Gaz) 0800 473 333

EXPRESSIONS LIBRES

Nous étions incapables de payer nos employés, nous avons supprimé leur prime du fait de nos finances déficitaires, nous n'étions pas en mesure d'assurer la sécurité de nos enfants (routière, alimentaire, COVID,...). Voilà un petit aperçu sous forme civilisée des invectives de notre dynamique opposition lorsqu'elle se répand sur les réseaux sociaux.

La preuve contraire a été donnée sur le terrain ces dernières semaines.

Au rayon « actions constructives », l'opposition a également quitté théâtralement une séance du conseil municipal pour ne pas entendre les réponses aux questions qu'ils avaient eux-mêmes posées !

La situation quotidienne difficile de chacune et chacun d'entre nous mérite un investissement sans faille de toutes les bonnes volontés et ne permet pas de perdre de l'énergie à des dialogues de mauvais film de série B.

Oui parfois le temps de l'action est plus long que celui des discussions de café du commerce et, comme c'est le cas de notre équipe, lorsque la vision politique et la détermination sont au rendez-vous, l'issue est en général favorable. C'est donc l'axe que nous maintiendrons quoiqu'ils en disent.

Nous voulions conclure ce message par une pensée pour notre ami Jo Fumo, qui nous a quittés cet été, évidemment bien trop tôt. Il nous manque terriblement. Ses qualités professionnelles et humaines ont été d'une richesse inestimable pour notre commune, d'abord il y a 20 ans comme Directeur Général des Services et jusqu'alors dans notre équipe. Une pensée pour toute sa famille. Adesias Jo et promis on continue notre beau projet.

Majorité Municipale

Le monde va changer ?

Le monde a déjà changé, avec cette pandémie !

La question se pose de savoir dans ce contexte, si le VAL TRAM est toujours d'actualité.

Prenez exemple sur le LYCEE, un cheval de bataille d'André Julien. Il a fallu une réunion, où j'étais présent, il y a deux ans, entre les responsables du conseil de Territoire et le Conseil Municipal pour mettre en évidence qu'il ne se fera JAMAIS, et que ce projet était même, un CONTRE-SENS avec l'évolution démographique !

Avec le télétravail et la sortie de Belcodène, est-il toujours aussi vital d'investir dans des transports à la périphérie de la Métropole ? Ne devrions-nous pas investir 180 millions d'euros dans autre chose ?

Certes, notre Maire, architecte de profession, a de par son métier, vocation à bétonner son environnement, c'est son quotidien. Et que ce soit la ZAC de la chapelle, ou d'autres quartiers encore préservés de la Bouilladisse, il aime la forme des immeubles, pas celle des arbres. Il est donc vital pour lui d'entretenir ce projet de VAL TRAM, avec autant de mauvaise foi que son prédécesseur au sujet du LYCEE, pour rendre constructible ces terrains et exercer son art !

Terrain, par ailleurs, déjà en partie acheté pour notre compte, mais que nous n'avons pas encore payé, heureusement.

Aussi restez vigilants et maintenez la pression pour que la Bouilladisse, notre bien commun je crois, reste un village et ne devienne pas un quartier d'Aubagne !

Alain BOUTBOUL et les élus de l'opposition



La Mairie répond à vos questions

Nous avons sollicité sur les réseaux sociaux les bouilladissiens pour poser toutes leurs questions sur la commune (ses projets, sa gestion, les travaux et aménagements, l'urbanisme, les transports, l'enfance, les loisirs, la culture, l'environnement...).

**Dans le cadre de nos engagements de proximité et de transparence dans l'action publique, la Mairie répond à toutes vos interrogations concernant notre village.
Bonne lecture**

Thème 1 : Le projet de lycée à La Bouilladisse

Avez-vous pour projet de faire un collège lycée sur La Bouilladisse dans les prochaines années ?
(une question de Sandrine SALMERI)

Au regard des effectifs des deux lycées de notre bassin de vie à Aubagne (Joliot-Curie) et Gardanne (Marie Madeleine Fourcade), il est urgent d'envisager la construction, d'un nouvel établissement pour accueillir les futurs lycéens de nos villages. Ce projet a été longtemps porté par la Région qui a en charge la construction et la commune de La Bouilladisse qui avait intégré cette programmation dans le projet de l'éco-quartier de La Chapelle. Le retard pris dans la réalisation du Valtram qui permettrait la desserte de ce nouveau lycée en a retardé la réalisation. A ce jour, le nouvel exécutif régional qui vient de prendre ses fonctions ne semble pas avoir comme priorité la construction d'un nouvel établissement d'enseignement dans notre secteur. Les élus de nos communes restent mobilisés pour faire émerger une solution rapide auprès du Rectorat et du Conseil Régional. Le foncier est disponible et a été acquis par l'Établissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur (EPF PACA). Notre commune se montrera facilitatrice pour ce projet à condition d'avoir les transports en conséquence et de ne pas nuire au bien vivre dans notre village. En revanche, il n'y a pas de projet de construction de collège programmé sur notre commune par le Conseil Départemental qui a en charge ces établissements.

Thème 2 : La voirie et ses aménagements

La problématique du stationnement et du réaménagement du parking du Vieux Bouilladisse
(une question de Pascale TROSSERO)

Un parking va être réalisé à la rue Felix Lescure. La surface de ce parking sera de 400 m² (environ 25 places). De surcroît, la commune a soumis les permis de construire du nouveau lotissement (zone Felix Lescure) à 3 stationnements par habitation (deux places de parking plus un garage). Il y aura également un travail sur la matérialisation des places sur l'ensemble du Vieux Bouilladisse. L'idée de supprimer le petit terrain de pétanque peut être envisagée.

Le projet sera travaillé par la mairie avec les habitants lors des ateliers de démocratie participative. Une consultation de la population du Vieux Bouilladisse est nécessaire avant de supprimer cet espace public.

Concernant l'entretien du chemin de baume de marron ?
(une question de Colette ROGALLE - Michel et Marie-Noëlle DU-FOUR – Céline NICOLAU)

La partie du chemin Baume de Marron évoqué et qui dessert 7 constructions a un statut particulier dit « rural », en impasse. La commune n'a donc pas l'obligation d'intervenir tant pour l'entretien que pour la réfection de cette voirie. La collectivité a décidé d'investir il y a plusieurs années sur cette voie. La topographie génère une difficulté de gestion des eaux pluviales (contre pente) qui dégrade le chemin. Les travaux de réfection du chemin de Baume de Marron sont bien prévus au budget d'investissement de la commune. Nous attendons les solutions techniques de la Métropole qui a en charge le réseau pluvial.

Quels quartiers seront prioritaires dans la programmation de réfection des voiries ?
(Une question d'Oriane MILER – Fanny LENORMAND – Marcelle GUINTOLI – Karine LORE)

Depuis 12 mois, la commune a concentré ses investissements sur la rénovation et l'entretien de sa voirie. Ont déjà été traités ou programmés :

- Le chemin du Vieux Bouilladisse
 - L'Ancien chemin d'Aix,
 - Chemin des Marcellines,
 - L'avenue Santucci,
 - Le chemin de Coutran.
 - Les parties hautes et basses du chemin des Playes
 - Les voies d'accès au groupe scolaire des Hameaux
- Ces travaux font partie d'un plan pluriannuel d'investissement et les arbitrages s'opèrent en fonction des attributions annuelles de subventions et de programmation des travaux d'accompagnement de réseaux co-pilotés par la Métropole. Certains chemins, comme celui de l'Union qui ne sont pas encore intégrés dans la voirie communale sont en procédure de classement.

Pensez-vous refaire les égouts à l'impasse des Négrels ?

(une question de Virginie VERNUCCIO)

La gestion du réseau d'assainissement est de la compétence de la Métropole via la SPL « L'eau des collines ». Les dysfonctionnements au niveau du chemin privé des Négrels ont été identifiés à la suite d'une inspection des réseaux par fumigation. Les propriétaires qui ne respectaient pas les consignes de raccordement, notamment en rejetant les eaux de pluies dans le réseau d'assainissement ont été priés de procéder aux travaux de régulation. Les essais de conformité devront confirmer le respect de ces consignes afin d'assurer un bon fonctionnement des évacuations. La SPL s'est engagée à reprendre les dysfonctionnements.

Un raccordement au tout à l'égout aux Gorguettes est-il prévu ?

(une question de Daniel CAUSSE)

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la Métropole, la SPL « L'eau des collines » en charge de la délégation assainissement sur notre territoire n'a pas prévu d'extension de réseau sur les Gorguettes. Ce schéma doit être révisé en 2022 et la commune appuiera ce développement sur le quartier.

Peut-on sensibiliser les habitants à la taille des végétaux en bordure de propriétés, empiétant sur la voie publique ?

(une question de Louis IMBERT)

La sensibilisation est pertinente mais malheureusement souvent inefficace. La simple application du règlement est une solution viable et de surcroît participative. Cette action sera dorénavant appliquée sur l'ensemble du territoire communal y compris bien sûr pour les chemins où les élargissements de chaussées sont impossibles ou trop coûteux. Un agent de police municipale a dorénavant parmi ses missions cette tâche.

Pour quelles raisons le panneau lumineux en place il y a quelques années sur l'avenue principale n'a jamais été réparé ?

(une question de Catherine BOURDON)

Il y avait bien un panneau lumineux d'information sur l'avenue principale. Celui-ci a été vandalisé à plusieurs reprises et il a été décidé de le démonter car les frais de remise en état étaient trop importants. Il est prévu d'installer un nouveau type de panneau d'information plus adapté et surveillé par la vidéo protection. L'emplacement de ce panneau sera sélectionné de manière à le sécuriser et une étude sera menée avec la population lors des conseils de quartier pour choisir l'emplacement le plus adéquat.

Pouvez-vous aménager un arrêt de bus au croisement de la route des Roquettes et du chemin de Coutran ?

(une question d'Hélène LACQUEMENT)

L'aménagement des arrêts de bus sur le territoire communal est de la compétence de la Métropole Aix-Marseille-Provence. A la demande de la mairie, les services ont mis en place un programme de mise en conformité de tous les arrêts à La Bouilladisse. Les travaux ont commencé cette année et s'étaleront sur deux exercices budgétaires de la Métropole. Les travaux de l'arrêt sur le bas du chemin de Coutran sont prévus pour le premier trimestre 2022 avec un abri couvert.

Thème 3 : La vie associative et les équipements sportifs

Quelle importance la ville accorde aux associations et au sport plus particulièrement ?

(une question de Florent AUTIN)

Celle d'un maillon indispensable dans le Bien Vivre à La Bouilladisse. Ce tissu associatif qui n'existe que par l'investissement des bénévoles est une richesse essentielle pour notre village et ses habitants. La commune de La Bouilladisse s'est engagée depuis longtemps au soutien et au développement de toutes les activités sportives et culturelles avec la mise à disposition de locaux, leur entretien et leur équipement (chauffage, nettoyage, téléphone,...), ainsi que l'attribution de subventions de fonctionnement. Si l'effort financier et en moyens techniques et humains est important, l'équipe municipale souhaite poursuivre son accompagnement et renforcer le contrat de confiance et d'objectifs pour donner une vision à long terme aux actions associatives. Le dernier forum des associations organisé par la commune a pu mettre en avant l'offre faite aux bouilladissiens. L'ensemble de ces activités sera bien sûr relayé sur les supports de communication de la commune.

Prévoyez-vous de valoriser l'espace du stade Robert CONTI et développer les pistes cyclables ?

(une question de Fabrice GARDETTO – Jacques SICARDI)

Le stade Robert CONTI fera prochainement l'objet d'investissements significatifs à commencer par la transformation du terrain avec une pelouse synthétique. Les études techniques sont engagées ainsi que les demandes de subventions déposées. L'objectif clairement affiché est celui d'inscrire ce projet au prochain budget pour 2022. Cet investissement s'inscrit dans la démarche engagée par la commune pour « faire revenir le football au village ». En effet, en accord avec le club FCEH, certaines catégories du club de football redeviendront pensionnaires du stade. Cet aménagement pourra profiter aux autres associations de La Bouilladisse mais aussi aux scolaires et à tous les sportifs.

Concernant les autres sports collectifs, la mutualisation intercommunale permet de fédérer des effectifs dans nos communes pour constituer des équipes aptes aux compétitions. Nous travaillons sur la programmation d'un nouvel équipement qui viendra compléter l'offre faite aux pratiquants de nos villages.

En ce qui concerne les pistes cyclables sécurisées, la commune a entrepris avec la Métropole la réalisation d'un Plan Vélo. Ces études en cours de finalisation vont permettre la réalisation à court terme d'un tracé longeant le chemin de Ceinture, le CD45e et les Négrels.

En complément du Plan Vélo, dans le cadre du PLUi, la commune travaille également sur le projet « BouillaPieds » qui permettra de déployer un maillage de la commune en matière de sentiers et parcours piétons permettant de sécuriser les déplacements à pieds des habitants.

Thème 4 : La redynamisation du centre-ville

La question du réaménagement et de la redynamisation du centre-ville : création d'une halle, d'un lieu de convivialité...

(une question de Monique LORE – Ange BASSO)

Si les halles couvertes sont peu répandues dans nos villages provençaux par tradition, elles sont une opportunité de développer de nouveaux lieux d'attractivité et d'échange. Dans son programme « cœur de village » l'équipe municipale a présenté son ambition d'offrir de nouveaux lieux pour le commerce de proximité et les marchés avec une halle couverte. Ce projet est en cours d'étude et de discussion notamment avec les partenaires institutionnels et les propriétaires fonciers des zones envisagées.

Quelles sont les mesures que vous comptez mettre en place afin de minimiser les nuisances sonores du skate-park ?

(Une question de Julie CALVETTE)

Le skate-parc connaît un réel succès conduisant à des excès qui doivent être traités. Un règlement est affiché avec des horaires d'ouverture et notre Police Municipale travaille avec la Gendarmerie Nationale sur les solutions permettant le respect de ce règlement.

Thème 5 : Les seniors

Peut-on créer une mutuelle communale pour les seniors ?

(une question de David LOMBARDO)

Dans une logique d'amélioration de l'accès aux soins, de renforcement du pouvoir d'achat et de solidarité, le Département, chef de file de l'action sociale, a négocié une complémentaire santé avec Harmonie Mutuelle.

Cette mutuelle permet d'avoir des garanties adaptées et pour tous types de publics (étudiant, famille, personne seule, couple âgé, famille monoparentale). Cette offre va permettre à l'ensemble des habitants de nos villages, sans condition de ressources, de bénéficier d'une mutuelle à un tarif particulièrement attractif et à des niveaux de garanties intéressants et de qualité.

Comment en bénéficier ? La prise en charge de votre demande sera effectuée directement par les services d'Harmonie Mutuelle. Pour un devis personnalisé, adapté à vos besoins, vous pouvez les joindre par téléphone au 0 980 980 880.

En cas de difficultés supplémentaires, le CCAS pourra apporter une aide supplémentaire.

La création d'un local pour les seniors est-il toujours d'actualité ?

(une question d'Henri GORLIER)

La création du local des seniors est d'actualité et une priorité du prochain exercice budgétaire. La commune a engagé les études et a déjà déposé les dossiers de demandes de financement auprès du Département pour une réalisation en 2022. L'ajustement du projet et son développement seront assurés en étroite collaboration et en partenariat avec les deux associations des seniors du village.

Thème 6 : La sécurité

Quels dispositifs envisagez-vous pour réduire la vitesse sur nos routes : D45e, D8, voirie communale...?

(une question de Christophe POLI – Denis ROLLIER)

L'insécurité routière est adossée au comportement irresponsable des automobilistes. L'augmentation du trafic automobile dans nos villages ne fait qu'augmenter les risques et les incivilités. Si l'ouverture prochaine de l'échangeur de Belcodène permettra de réduire le nombre de voiture dans notre village il ne changera pas le comportement des chauffards qui ne respectent pas la réglementation. Depuis le début du mandat, la municipalité s'est engagée dans un programme de sécurisation du réseau routier notamment par la réalisation de ralentisseurs. Ce programme va se renforcer. Un travail d'analyse du trafic et des mesures alternatives (rond-point et feux tricolores) a été entrepris avec la Direction Départementale des Routes sur la traversée du village et de nouveau plateaux traversants vont être construits sur les chemins communaux. Au-delà de ces aménagements routiers, le contrôle de la vitesse a été renforcé avec la Gendarmerie Nationale et va être accentué par l'acquisition d'un radar par la commune.

Le projet de déviation du CD45e au niveau des Roquettes est toujours d'actualité mais asservi à l'évolution du projet du Valtram.

Quels moyens supplémentaires pourraient être mis en place pour réduire les cambriolages et les dégradations ?

(une question de Valérie Fleur de Lin)

Les vols et les agressions ne sont pas plus nombreux à La Bouilladisse que dans les villages voisins.

La vidéo surveillance a été déployée sur le village et c'est un outil supplémentaire pour notre Police Municipale (renforcée cette année par un agent supplémentaire) et la Gendarmerie Nationale. Afin de compléter ces moyens, la commune va adhérer au dispositif « voisins vigilants et solidaires » pour que la participation citoyenne représente une sécurité supplémentaire où chacun pourra être acteur du Bien Vivre à La Bouilladisse.

Ce dispositif peut permettre de réduire de 40% le risque de cambriolage des habitations (source ministère de l'intérieur), et cela avec les actions suivantes :

- Réception par SMS/email/application mobile de toutes les alertes émises par vos voisins ou la Police Municipale
- Possibilité d'alerter vos voisins et la Police en un clic
- Signalétiques dissuasives

Peut-on envisager la fermeture du cimetière la nuit pour éviter les vols ?

(une question de Marlène CAMPILLO MARGARIAN)

Si les vols dans le cimetière sont insupportables, il n'est pas certain que sa fermeture à certaines heures règle ce problème d'incivilité. Cette proposition sera débattue en conseil de quartier.

Thème 7 : L'entretien des équipements de la commune

La question de l'entretien du village : nettoyage, fleurissement ? (une question de Sébastien TEYCHÈNE – Sylvie SANCHEZ)

Le village est fleuri au début du mois de mai dans toutes les jardinières (avenue de la Gare, départementale,...) décorées par nos équipes municipales. Un projet de végétalisation des espaces publics est à l'étude, notamment dans la traversée d'agglomération avec des plantes méditerranéennes économes en eau. La joie et la couleur peuvent être aussi des attributs des bâtiments qui longent l'avenue principale. Pour inciter les propriétaires à réhabiliter leurs façades, la commune lancera en 2022 une campagne d'aide à l'embellissement des façades.

Peut-on enfouir tous les Points d'Apports Volontaires (PAV) de la commune ? (une question de Gilbert ENARD)

L'enfouissement des containers sur les points d'apports volontaires pour le tri sélectif a été initié par la Métropole sur notre territoire. A ce jour, ce développement a été interrompu pour remédier aux dysfonctionnements du retrait qui pose de nombreux problèmes sur certains sites. De nouveaux dispositifs sont à l'étude pour un prochain nouveau déploiement.

Thème 8 : Le projet Val'Tram

Quid du Valtram ? (une question d'Evelyne GARCIN)

Le projet du Valtram porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence consiste à relier la gare d'Aubagne à La Bouilladisse sur un tracé de 14 km traversant cinq communes (La Bouilladisse, La Destrousse, Auriol, Roquevaire et Aubagne). Du 3 au 30 mai 2021 avait lieu une concertation sur le projet. Ce temps d'information avait pour objectif de présenter les évolutions du projet mis à jour depuis la dernière concertation de 2015 et de recueillir l'avis de tous. A l'issue de cette phase, les études seront affinées, le projet vous sera à nouveau présenté dans le cadre de l'enquête publique en 2022 préalablement à l'aménagement des infrastructures prévu en 2023.

Thème 9 : L'environnement

Quelles actions concrètes allez-vous mener pour réduire les incivilités environnementales sur la commune ? (une question de Cynthia VALON)

Les incivilités environnementales sont de plus en plus nombreuses et s'opèrent à plusieurs échelles. La municipalité et la Métropole vont lancer une campagne de sensibilisation pour lutter contre les incivilités, le premier volet étant consacré à la propreté et aux gestes responsables au quotidien pour préserver notre cadre de vie. Cela s'accompagnera par l'implantation de nouvelle poubelle et cendrier

dans l'espace public mais aussi de boîte à dons. Un dispositif de video-surveillance va être également déployé par le territoire autour des containers à déchet et des points d'apports volontaires.

Quelles sont les alternatives au brûlage des végétaux dans les zones soumises aux obligations légales de débroussaillage ? (une question de Nadine ANDRE)

Broyage, paillage, compostage et valorisation énergétique sont les alternatives au brûlage qui valorisent cette ressource et doivent se développer sur nos territoires. Il y a bien sûr la possibilité d'amener les végétaux à la déchèterie mis à disposition gratuitement par la Métropole. Nous essayons également avec les communes de notre territoire de nous équiper sur plusieurs sites en broyeurs de végétaux. Nous espérons obtenir rapidement les financements nécessaires pour déployer ce dispositif dans notre commune.

Quelles sont vos actions 2021 liées à votre engagement de campagne pour la préservation et le développement de l'agriculture locale ? (une question d'Hélène WANTZ)

La pérennisation des espaces agricoles de la commune est inscrite depuis longtemps dans les documents de planification en vigueur ; Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) des Bouches du Rhône approuvée en 2007, le SCOT du Pays d'Aubagne et de l'Etoile approuvé en 2013, et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en décembre 2017.

Par délibération en date du 22 octobre 2020, le conseil municipal de la commune a validé le projet de périmètre d'une zone agricole protégée (ZAP) sur les secteurs de Pinchinier, Moustiers, le Pigeonnier et le Plan. L'enquête publique pour la création de cette ZAP vient de se conclure et le Préfet sera amené à approuver cette création qui a pour but de sanctuariser les terres agricoles de notre commune. En parallèle l'adduction d'eau par le Canal de Provence qui vient d'être réalisée va permettre de faciliter le développement de l'activité de nos agriculteurs. En partenariat avec la chambre d'agriculture et la SAFER, la Ville et la Métropole travaillent à l'installation de nouveaux agriculteurs, au développement de nouvelles formes de culture, et à la priorisation des filières courtes.

Thème 10 : Les projets d'aménagement du Pigeonnier

Où en sont les projets d'aménagements du quartier du Pigeonnier ? (une question de Joëlle ROUSSET – Lionel ROUSSET)

Les travaux de raccordement du réseau d'assainissement public à la nouvelle station de phytoépuration du Pigeonnier touchent à leur fin et la mise en service devrait être effective en début d'année prochaine. La commune a engagé des travaux de sécurisation des déplacements avec le réaménagement du parvis de l'école des Hameaux et de ses accès et la Métropole a aménagé un nouveau quai de bus. Le plateau sportif sera budgété sur l'exercice 2022. Pour le projet de Dojo, de local associatif et d'implantation de logement, les études seront lancées après le PLUi.



VILLE DE LA BOUILLADISSE
ET LE COMITE DES FETES

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

**Samedi
4 décembre
Place de la Mairie**

**Marché
de Noël**
de 10h à 22h

Animations à partir de 14h00 :

- Parade musicale de Noël
- Visite du Père Noël
- Animaux de la crèche
- Tour en calèche et de poney
- Structures gonflables
- Remise des prix du concours de la plus belle lettre au Père Noël
- Distributions de papillotes et goûter offert aux enfants par la Municipalité
- Stands de confiseries (pop-corn, marrons, barbe à papa, crêpes, chocolat chaud...)
- Lancement des illuminations de Noël
- Apéro concert de Noël à 19h00
- Photo avec le Père Noël offerte par le Comité des Fêtes



www.ville-bouilladisse.com

Port du masque obligatoire + pass sanitaire